

BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL

PRÉVENTION SANTÉ ENVIRONNEMENT

CORRIGÉ

SESSION 2018

Ce corrigé comporte 6 pages numérotées de 1 à 6.

Baccalauréat Professionnel – Toutes spécialités	Session 2018
Épreuve : Prévention – Santé - Environnement	CORRIGÉ
Repère de l'épreuve : C 1806-PSE	Page 1 sur 6

PREMIÈRE PARTIE : (20 points)

Analyse de la situation

1.1 Identifier les éléments de la situation en répondant aux questions suivantes. 0,5 pt x 5 = 2,5 pt

- Quoi ? **Les transports en communs, l'activité physique, lutte contre le surpoids...**
- Qui ? **Les franciliens.**
- Où ? **En Ile-de-France.**
- Quand ? **En 2016.** *ou 16/06/2016*
- Pourquoi ? **Lutter contre la sédentarité, le surpoids, l'obésité...**

1.2 À partir de l'analyse précédente, formuler la problématique de la situation. 1 pt

Comment lutter contre les effets de la sédentarité ?

Prendre les transports en commun favorise l'activité physique.

*bi-facts activité physique
ou mé-facts de l'inactivité physique*

1.3 À partir de l'annexe 1, relever les quatre caractéristiques du muscle strié squelettique.

0,75 pt x 4 = 3 pts

Contractilité, excitabilité, élasticité, plasticité (ou toute réponse cohérente).

1.4 Justifier l'intérêt de l'activité physique régulière et raisonnée. (4 éléments de réponse attendus)

0,75 pt x 4 = 3 pts

L'activité physique régulière et raisonnée permet de lutter contre le surpoids, l'obésité, cancers et maladies cardio-vasculaires et de rester en bonne santé. (ou toute réponse cohérente).

1.5 À l'aide de l'annexe 2, repérer les incidences physiologiques générées par le travail musculaire. (3 éléments de réponse attendus)

1 pt x 3 = 3 pts

Augmentation de la ventilation pulmonaire, augmentation de la fréquence cardiaque, pression artérielle, débit sanguin, chaleur, transpiration...

1.6 Définir le bruit.

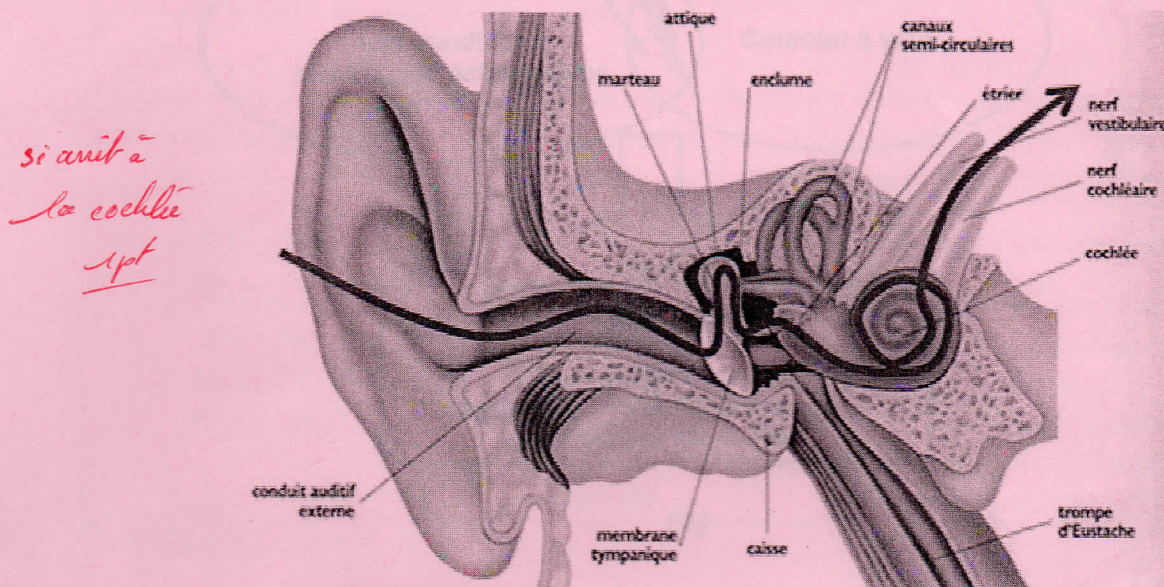
2 pts

Bruit : ensemble de vibrations de l'air qui provoquent une sensation auditive désagréable.

1.7 Tracer le trajet du son, sur le schéma de l'oreille du document réponse n°1 (à rendre avec la copie).

2 pts

SCHÉMA ANATOMIQUE DE L'OREILLE



Baccalauréat Professionnel – Toutes spécialités	Session 2018
Épreuve : Prévention – Santé - Environnement	CORRIGÉ
Repère de l'épreuve : C 1806-PSE	Page 2 sur 6

1.8 Repérer, en l'entourant sur le schéma de l'oreille, un organe pouvant être endommagé par le bruit.

0,5 pt

Tympan – osselets – cochlée

(légende ou organes sur schéma)

1.9 À l'aide de l'annexe 3 et de vos connaissances, proposer une mesure de prévention pour lutter contre le bruit à la source et une mesure de prévention pour lutter contre le bruit à la transmission dans le cadre de la thématique des transports (réponse attendue sous la forme d'un tableau).

1 pt pour le tableau.

0,5 pt x 2 = 1 pt pour les mesures de prévention.

0,5 pt x 2 = 1 pt pour association Mesures de prévention-Type de mesure.

(Et toute réponse cohérente).

Types de mesure	Mesures de prévention
Mesure à la source	Voitures électriques, bus électriques
Mesure à la transmission	Murs anti-bruit, isolation des habitats

DEUXIÈME PARTIE (20 points)

2.1. Relever un élément qui indique que le coursier à vélo est exposé à un risque lié à l'ambiance thermique.

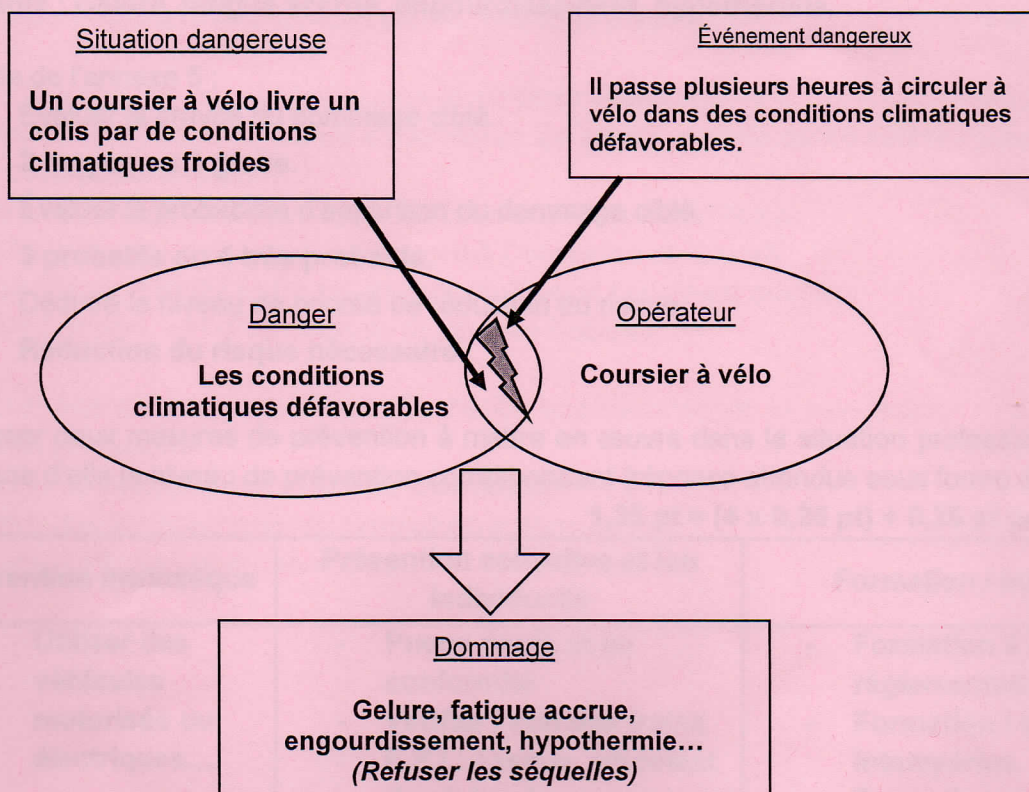
0,25 pt

Le coursier est amené à travailler dans des conditions climatiques défavorables.

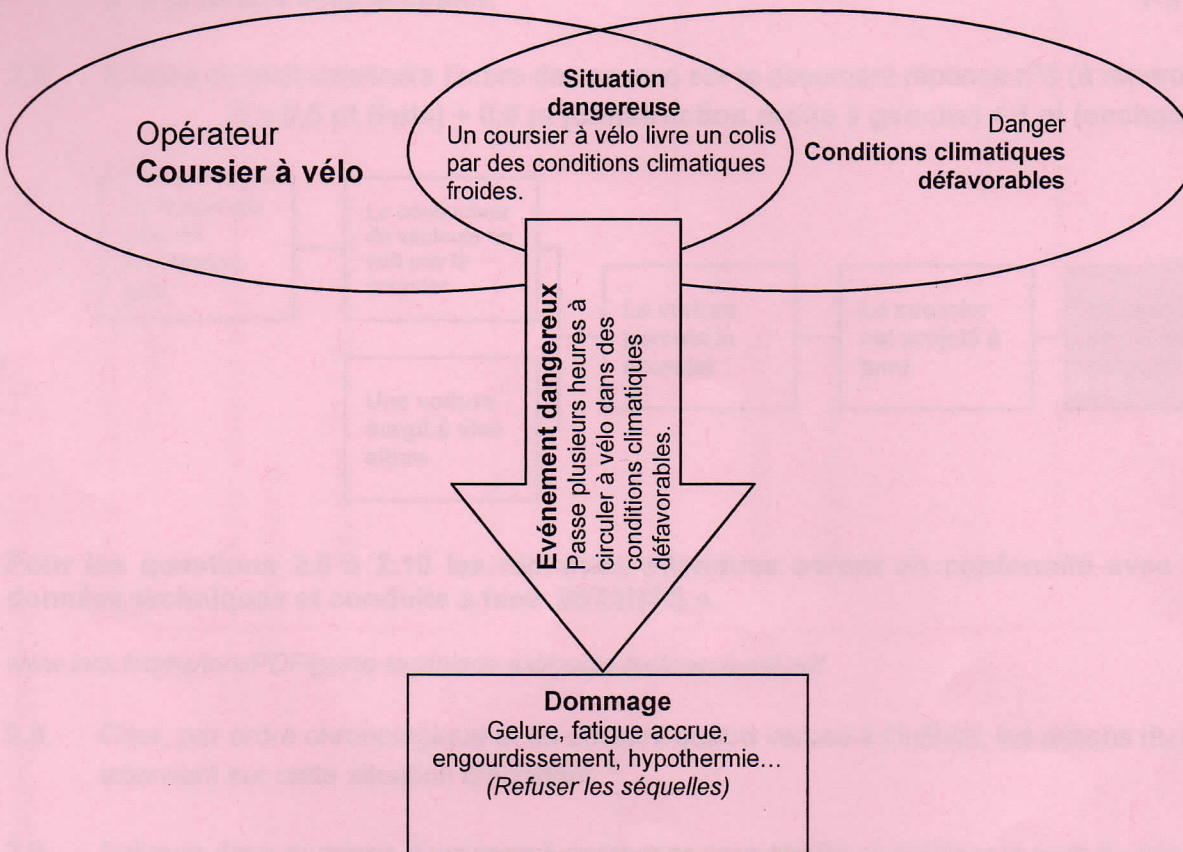
ou travaille dans le froid

2.2. Analyser la situation professionnelle en réalisant et en complétant le schéma de processus d'apparition d'un dommage en lien avec le risque lié à l'ambiance thermique auquel est exposé le coursier à vélo.

1,25 pt (5 x 0,25 pt) + 0,5 si schéma cohérent = 1,75 pt



OU

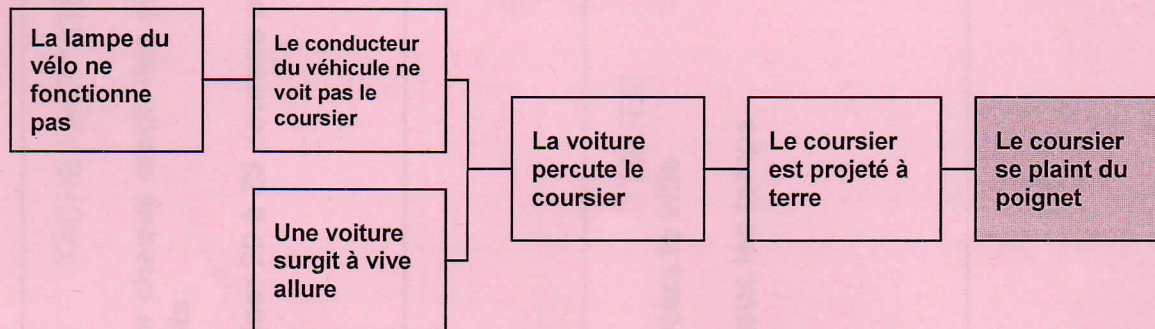


- 2.3. Cibler un dommage potentiel. *en lien avec ambiance thermique* 0,5 pt
Au choix : Gelure, fatigue accrue, engourdissement, hypothermie.
- 2.4. À l'aide de l'annexe 5 :
- 2.4.1 Évaluer la gravité du dommage ciblé. 0,25 pt
2 moyen ou 3 grave.
- 2.4.2 Évaluer la probabilité d'apparition du dommage ciblé. 0,25 pt
3 probable ou 4 très probable.
- 2.4.3 Déduire le niveau de priorité de réduction du risque. 0,25 pt
Réduction du risque nécessaire.
- 2.5. Proposer deux mesures de prévention à mettre en œuvre dans la situation professionnelle et pour chacune d'elle le niveau de prévention correspondant (réponse attendue sous forme de tableau).
1,25 pt = (4 x 0,25 pt) + 0,25 pt pour le tableau

Prévention intrinsèque	Prévention collective et /ou individuelle	Formation / Information
- Utiliser des véhicules motorisés ou électriques...	- Pneus neufs et en conformité - Vérifier l'état des freins - E.P.I : casque, vêtement de pluie, chaussures, lunettes...	- Formation à la réglementation routière - Formation / conduite sous intempéries - Formation sur la gestion du stress sur la route.

Ou toute autre réponse cohérente.

- 2.6. Recueillir sept données composant la situation d'accident et les classer dans le **document réponse n° 2 (à rendre avec la copie)**. **7 x 0,5 pt = 3,5 pts**
- 2.7. À l'aide du récit construire l'arbre des causes sur le document réponse n°3 (à rendre avec la copie). **5 x 0,5 pt (faits) + 0,5 pt (construction droite à gauche) + 1 pt (enchaînement) = 4 pts**



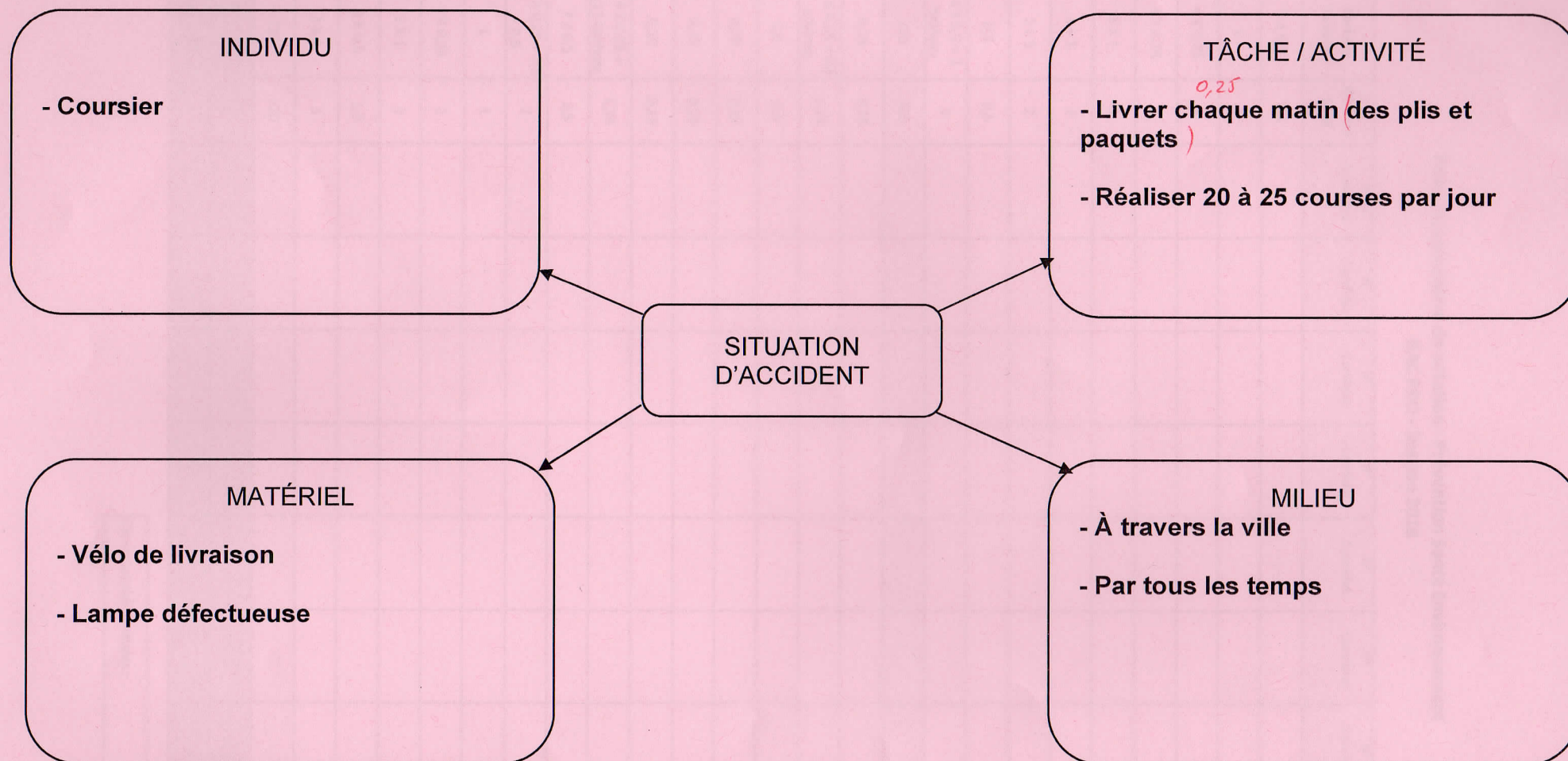
Pour les questions 2.8 à 2.10 les réponses attendues seront en conformité avec le « guide des données techniques et conduite à tenir SST/INRS ».

www.inrs.fr/dms/inrs/PDF/guide-technique-sst/guide-technique-sst.pdf

- 2.8. Citer, par ordre chronologique et en utilisant quatre verbes à l'infinitif, les actions du SST lorsqu'il intervient sur cette situation d'accident. **1 pt**
- 2.9. Indiquer deux numéros d'urgence à composer pour alerter et préciser le nom du service de secours associé. **4 x 0,25 pt = 1 pt**
- 2.10. Lister trois informations contenues dans le message d'alerte. **3 x 0,5 pt = 1,5 pt**
- 2.11. Définir l'accident du travail (3 éléments de réponse attendus) **3 x 0,5 pt = 1,5 pt**
Accident survenu par le fait ou à l'occasion du travail, qu'elle qu'en soit la cause.
Trois conditions à remplir :
 - Un fait inhabituel entraînant une lésion immédiate ou différée.
 - Que l'accident survienne par le fait ou à l'occasion du travail.
 - Qu'un lien soit établi entre les lésions subies et l'accident déclaré.
 (d'après l'article L.411-1 du Code de la Sécurité Sociale)
- 2.12. Proposer trois mesures correctives afin d'éviter que l'accident ne se reproduise. **3 x 1 pt = 3 pts**
 - Vérifier le matériel.
 - Assurer la maintenance régulière du matériel.
 - Fournir des équipements de protection (casque).
 Ou toute autre réponse cohérente.

Baccalauréat Professionnel – Toutes spécialités	Session 2018
Épreuve : Prévention – Santé – Environnement	CORRIGÉ
Repère de l'épreuve : C 1806-PSE	Page 5 sur 6

DOCUMENT RÉPONSE N° 2 (À rendre avec la copie)



**Fiche récapitulative de notation - Prévention Santé Environnement
BAC PRO - Session 2018**

	N° Question	Barème détaillé	Barème total	N° Candidat	N° Candidat	N° Candidat	N° Candidat	N° Candidat	N° Candidat	N° Candidat	N° Candidat	N° Candidat
Partie 1	1.1	5 X 0,5	2,5									
	1.2	1	1									
	1.3	4 X 0,75	3									
	1.4	4 X 0,75	3									
	1.5	3 X 1	3									
	1.6	1 + 1	2									
	1.7	1 + 1	2									
	1.8	0,5	0,5									
	1.9	4 X 0,5 + 1 tableau	3									
		SOUS TOTAL	/20	/20								
Partie 2.1	2.1	0,75	0,75									
	2.2	5 X 0,25 + 0,5 schéma	1,75									
	2.3	0,5	0,5									
	2.4.1	0,25	0,25									
	2.4.2	0,25	0,25									
	2.4.3	0,25	0,25									
	2.5	4 X 0,25 + 0,25 tableau	1,25									
	2.6	7 X 0,5	3,5									
	2.7	5 X 0,25 + 0,5 + 0,5	2									
	2.8	1	1									
	2.9	4 X 0,25	1									
Partie 2.2	2.10	3 X 1	3									
	2.11	3 X 0,5	1,5									
	2.12	3 X 1	3									
		SOUS TOTAL	/20	/20								
TOTAL /40												
TOTAL /20												

Correcteur(s) - Initiales :